

# Semeurs de Forêts

**Rapport d'activité 2023  
et bilan comptable**



Déjà 5 ans que cette idée un peu folle s'est concrétisée. Nous sommes partis à quelques-uns avec le goût de l'aventure, une forte envie d'œuvrer au service du bien commun sans véritable attente, et la nature nous l'a rendu au centuple. « Semeurs de Forêts » est une aventure humaine bien au-delà de tout ce qu'on pouvait imaginer. Car créer des sanctuaires de biodiversité, reboiser des espaces et les aider à se régénérer, c'est aussi bien se reconnecter au vivant que créer des liens avec d'autres hommes et femmes, qui portent les mêmes valeurs, des envies et des besoins similaires.

Dans une société incitant à l'égoïsme, il semble aujourd'hui nécessaire de retrouver le sens de la coopération, du partage et du collectif. D'autant plus que de la diversité des approches, des compétences, des connaissances et des savoir-faire naissent la richesse et l'innovation.

La raison d'être de cette association, de la création de ces oasis dédiés à la biodiversité et de ces plantations citoyennes un peu partout en France, est peut-être de permettre à tout à chacun de réaliser ensemble des actions extraordinaires. C'est finalement prendre exemple sur les arbres et les écosystèmes et chercher à cocréer avec les êtres vivants qui nous entourent le monde de demain. L'année 2023 a été très riche en événements et en progression et nous a montré qu'il était temps de passer un cap. C'est le but de l'année 2024 : emmener Semeurs de Forêts vers des objectifs plus grands.

Merci à ces arbres, à cette biodiversité incroyable qui nous rappelle combien elle est précieuse et si importante et à toutes les personnes qui ont accompagnés Semeurs de Forêts jusqu'à présent. Il y a tant à faire. Poursuivons !



Florence Massin, et David Buffault co-fondateurs  
de l'association « Semeurs de Forêts »

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Massin'.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Buffault'.

## Une année 2023 fertile !

### ◆ Une plantation de 500 arbres sur le terrain de Château-sur-Epte

Suite à l'achat du quatrième terrain de l'association le 21 janvier 2023 dans la commune de Château-sur-Epte (Eure), 500 arbres offerts par la pépinière forestière Créte ont trouvé leur place lors d'une plantation citoyenne les 11 et 12 mars dernier. En tout, 11 essences labellisées « végétal local » (nerprun purgatif, aubépine monogyne, cassissier sauvage, genêt à balai, ajonc d'Europe, noisetier commun, saule roux, saule blanc, saule pourpre, peuplier noir et chêne pédonculé) ont été plantées en haies sur le terrain de 1,9 hectare. Pour rappel : les haies et encore plus les lisières forestières sont vitales pour la faune en tant qu'habitat, ou comme rampe de départ vers la campagne environnante. Elles permettent d'accueillir une multitude d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens, de reptiles qui viennent y trouver refuge, se nourrir, se reproduire, voire nicher. Il s'agit d'un véritable point de rencontre et un espace précieux pour la biodiversité.

### ◆ L'achat et la première plantation sur le terrain d'Abzac, cinquième terrain de l'association

Le cinquième sanctuaire de l'association a été trouvé dans la commune d'Abzac en Charente Limousine, entre Poitiers et Limoges. Le terrain de 7,2 hectares est composé d'un espace forestier en taillis et d'une prairie. Il est bordé d'un ruisseau et sans aucune construction à proximité. La vente s'est finalisée le 10 novembre 2023. Elle a été suivie presque immédiatement d'une plantation de 750 arbres de 23 essences locales différentes du 24 au 26 novembre à l'aide d'une trentaine de bénévoles qui se sont relayés durant le week-end.

Le porteur de projet, Matthieu, qui s'était investi jusqu'à présent a quitté l'aventure en fin d'année 2023. À ce jour, le terrain est sur le point de trouver deux nouveaux porteurs, à savoir Serge et Luce, représentants de deux associations locales de reforestation, qui résident à proximité.

### ◆ Un 6ème et un 7ème terrain en cours d'acquisition

Alors que nous n'avions pas prévu si tôt l'achat d'autres terrains, un sixième de 5,5 hectares dans la commune du Louroux-Béconnais (commune déléguée de la ville de Val d'Erdre-Auxence) dans le département du Maine-et-Loire (porteurs de projet : Yohann et Stéphane) a fait son entrée chez les Semeurs de Forêts. Identifié en août, son acquisition a été finalisée le 15 février 2024. Des plantations sont prévues pour l'hiver 2024.



◆ **Les terrains de Juvignies, Jaunay-Marigny et Clessé toujours entretenus**

Les trois premiers terrains de l'association sont aujourd'hui en phase de sanctuarisation. Près de 3 600 arbres sur Juvignies (60), 1 000 sur Jaunay-Marigny (86) et environ 500 sur Clessé (79) sont désormais entretenus, avant d'être laissés en libre évolution d'ici 1 à 2 ans. Les porteurs de projets continueront à œuvrer en devenant des gardiens sur le long terme.

Majoritairement, nous avons un fort taux de reprise des arbres, même après les canicules de ces dernières années : plus de 90 % sur Juvignies, près de 90 % sur Clessé et 80 % sur Jaunay-Marigny des arbres ont survécu à la plantation. Les arbres ont passé l'été 2023 plutôt facilement. Les pluies régulières ont permis à la majorité des plants d'éviter un stress hydrique. Nous sommes d'ailleurs très peu intervenus pour les arroser et tous ont feuillé jusqu'à tardivement. Une surveillance et des interventions régulières pour contenir les ronces sur Clessé, la clématite vitalba sur Juvignies, et le houblon à Jaunay sont en revanche nécessaires.



◆ **La sortie du livre « Semeurs de Forêts, créer des forêts sanctuaires »**

Nous en avons parlé et l'ouvrage « Semeurs de Forêts, créer des forêts sanctuaires » est sorti le 30 mars 2023 aux éditions Eyrolles. Ce guide est réservé au grand public, et récapitule l'aventure des Semeurs, ainsi que l'expérience acquise depuis 2019. L'un des objectifs de l'association, rappelons-le, est l'exemplarité. Autrement dit, que chacun puisse se lancer à son tour dans la création et la préservation d'espaces de biodiversité en se rendant compte que cela est possible.

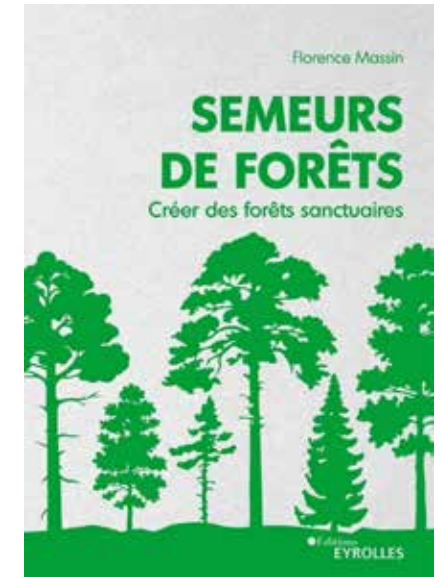
◆ **Les conséquences des hivers de plus en plus doux**

Même s'il existe des épisodes de froid, les températures globalement sont plus élevées qu'elles ne l'ont jamais été. Cette douceur n'est pas sans conséquence sur notre environnement.

En effet, la reproduction de certains arbres peut s'avérer plus difficile. En l'absence de froid avant le printemps, le phénomène de levée de dormance des graines peut être compromis. Certaines graines ayant besoin d'une grande période de froid pour germer. Les bourgeons peuvent aussi s'ouvrir prématurément, avec des risques de gelées tardives importants et une diminution du nombre de fruits. Sans oublier la perturbation des cycles à moyen et long terme des arbres, qui, pour certaines essences, pourraient ne plus débourrer (ouvrir leurs bourgeons) par manque de froid l'hiver. Nous ne pouvons qu'espérer que les arbres et les écosystèmes trouvent leur chemin de résilience.

◆ **Des animaux sur nos terrains**

Nous avons placé une caméra avec déclenchement aux mouvements sur le terrain de Juvignies. Nombre d'animaux sauvages ont été observés : renard roux, faisans, chevreuils, blaireaux, fouines... Nous envisageons de multiplier cette initiative sur l'ensemble des terrains de l'association, et suivre ainsi la biodiversité qui s'installe.



#### ◆ Une évolution de nos techniques de plantation

Cela fait déjà trois ans que nous avons **baissé la densité du nombre d'arbres à l'hectare**. Nous ne dépassons pas les 900 à 1000 arbres, soit 30 fois moins que le préconise la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki dont nous nous inspirons. Parce qu'un espace ouvert est amené à se refermer naturellement (les arbres viennent coloniser les zones délaissées des activités humaines), notre objectif aujourd'hui est de lancer une dynamique sur le terrain avec un certain nombre d'arbres plantés (à travers les plantations citoyennes), puis de laisser ensuite en libre évolution (après plusieurs années d'entretien). Nous poursuivons à ce jour les plantations avec des arbres indigènes, de préférence en label végétal local adaptés aux sols.

Nous avons aussi testé à plusieurs reprises un **nouveau paillage à base de PLA (amidon de maïs)** biodégradable pour limiter les entretiens trop réguliers que nous demandait la paille seule. Nous réévaluerons régulièrement ce choix en fonction des expériences terrain. Les premiers tests sont concluants.

#### ◆ La pose d'une barrière pour le terrain de Clessé

Le terrain de Clessé est en grande partie clôturé. Pour finaliser et faire en sorte que l'espace soit complètement en zone protégée, une barrière en bois de châtaignier et une pancarte « chasse interdite » ont été posées en novembre 2023.



### ◆ Le réseau créé porte ses fruits

Semeurs de Forêts peut compter sur le soutien de partenaires qui nous suivent depuis plusieurs années. Nous remercions profondément **1% for the planet France, Lilo.org, Hool, Ameline Calendrier, Muji et IPN Structures**, pour leur fidélité dans leur soutien.

Grâce aux partenariats, créés au fil des années, avec des organismes qui mettent en lien les entreprises et les associations, des sociétés de plus en plus nombreuses souhaitent nous soutenir. Ceci nous permet d'avoir désormais une visibilité bien plus grande sur notre trésorerie et sur les projets que nous pouvons mener.

- **1% for the planet France**, rejoint en **2020**, qui nous a mis en relation en 2023 notamment avec les sociétés suivantes : **Avril, Dessange International (Gamme Phytodes), Bubbles for Earth, P.R.C.A., Small Conseil, Teqyoa, Tekco, Enercool, ...**

La mission de 1% for the Planet est d'augmenter la philanthropie environnementale et d'augmenter l'impact de terrain des actions menées par les associations de protection de l'environnement en facilitant leur recherche de fonds.

La société **Bonhomme de Bois**, qui vend des jouets en bois, propose désormais à ses clients de nous soutenir. Pour chaque personne qui refuse le papier cadeau, 50cts nous sont reversés.

La **fondation Fraternité pour Demain**, nous a également bien soutenu en abondant sur nos campagnes de financement participatif, ainsi que **Captain Cause**.

Un grand merci à tous ces partenaires engagés !

### ◆ Des ressources financières en forte augmentation

Alors que la collecte de 2022 avait déjà été en hausse de 79% par rapport à celle de l'année précédente, l'année 2023 bat de nouveaux records grâce à la mobilisation de toutes les équipes sur le terrain et ailleurs. La collecte a en effet été multipliée par plus de 2,6 par rapport à l'année 2022 pour atteindre cette année plus de 185k€. Ceci a été possible grâce à des particuliers toujours plus nombreux à nous soutenir, et également à des mécénats d'entreprise, notamment avec la société Avril qui nous a fait un don de 68k€ en 2023.



◆ **Un nombre d'adhérents en hausse**

2022 avait été une année marquée par la baisse du nombre d'adhérents. Nous avons mis en place une automatisation des relances afin de rappeler à nos adhérents de renouveler leur adhésion, et pour inviter chaque donateur à adhérer à l'association (sans surcoût). Ceci a porté ses fruits et leur nombre a augmenté de plus de 40%, franchissant la barre symbolique des 200 adhérents, et continuant à augmenter depuis.





#### ◆ De nouvelles perspectives pour 2024

Cette année sera consacrée :

- à une autre plantation de 414 nouveaux arbres offerts par l'entreprise « Comme la nature » en bosquet intérieur sur le terrain de Château-sur-Epte. Nous planterons comme toujours des essences indigènes.
- à l'achat du terrain du Louroux-Beconnais (49), et au début des plantations
- à la réorganisation de l'équipe sur le terrain d'Abzac (16), en recherche d'un ou plusieurs porteurs de projet
- à l'entretien des plantations de Juvignies, Clessé, Jaunay-Marigny, Château-sur-Epte et Abzac
- au nettoyage du terrain de Monneville (60), en établissant des liens avec la commune et la communauté de commune de Vexin-en-Thelle.
- à l'établissement d'ateliers pédagogiques ayant lieu sur le terrain de Monneville (60)
- à la recherche de porteurs de projets et d'un ou de deux nouveaux terrains
- à la création d'outils pédagogiques afin de permettre aux porteurs de projet d'être plus autonomes.
- à la refonte de notre site internet, afin qu'il reflète mieux notre dynamique actuelle.



# 2019

Depuis sa création en janvier 2019, l'association n'a pas chômé !  
Voici quelques moments choisis.

◆ Janvier

Naissance de l'association Semeurs de Forêts

◆ Avril

Identification d'un terrain d'1,4ha à acheter dans l'Oise

◆ Juillet

Signature du compromis de vente et lancement d'une campagne de financement participatif par dons et prêts

◆ Août

Premières apparitions dans les médias - formation d'une partie de l'équipe à la méthode Miyawaki en Belgique auprès d'Urban Forest

◆ Octobre

Signature de l'acte d'achat

◆ décembre

Premières plantations de 370 arbres - 11 bénévoles - 6 jours

# 2021

◆ Janvier

Fin de remboursement du terrain

◆ Février-Mars

Plantation de plus de 2000 arbres - 45 bénévoles - 3 jours

**- Fin de plantation sur le terrain de Juvignies, désormais en partie en libre évolution à peine deux ans après la création de l'association**

◆ Depuis février

Recherche de nouveaux terrains, des pistes possibles en Pyrénées Atlantiques, dans la Vienne, dans le Poitou... avec des équipes constituées localement

◆ Avril

Intervention dans des classes de primaire

◆ Décembre

Achat du terrain de Jaunay-Marigny (Vienne, 5,5 ha)

# 2020

Mars ◆

Plantation de 1000 arbres - 24 bénévoles - 5 jours

Juillet-Août ◆

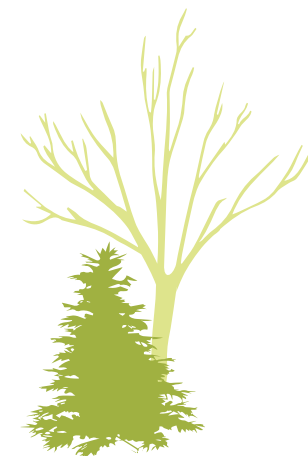
Interventions sur le terrain pour entretenir la plantation et l'aider à supporter la sécheresse

Novembre ◆

Les plantations sont annulées pour cause de confinement

Décembre ◆

Intervention dans un collège et à l'université du bien commun



# 2022

◆ Janvier

Achat du terrain de Clessé (79, 6,5ha).

◆ Février

Plantation de 400 arbres à Clessé (79).

◆ Mars

Plantation de 500 arbres à Jaunay-Marigny (86).

◆ Avril

Début de la rédaction d'un guide destiné à la reproduction d'actions citoyennes similaires.

◆ Mai

Entretien du terrain de Juvignies (60) avec une classe de 3ème.  
Entretien des terrains de Clessé (79) et de Jaunay-Marigny (86).

◆ Juin

Recherche de terrains dans l'Eure (27) avec une nouvelle porteuse de projets : Judith

◆ Juillet

Signature du compromis de vente pour un terrain à Château-sur-Epte (27) d'1,8ha

◆ Décembre

Plantation de 500 arbres à Jaunay-Marigny (86)



# 2023

## ◆ Mars

Plantation de 500 arbres à Château-sur-Epte (27).

## ◆ Avril

Entretien à Jaunay-Marigny (86) et à Clessé (79).

## ◆ Mai

Entretien à Juvignies (60).

## ◆ Juin

Recherche de terrain en Charente Limousine.

## ◆ Juillet

Signature du compromis de vente pour le terrain d'Abzac (16) de 7,2 ha.

## ◆ Septembre

Recherche de terrain en Maine-et-Loire (49) avec deux nouveaux porteurs de projets, Yohann et Stéphane.

## ◆ Octobre

Signature du compromis de vente du terrain du Louroux-Béconnais (49)  
Découverte du terrain de Monneville (60).

## ◆ Novembre

Achat du terrain d'Abzac (16).  
Plantation de 750 arbres sur le terrain d'Abzac (16).

## ◆ Décembre

Pose d'une barrière sur le terrain de Clessé (79).  
Proposition d'achat pour un terrain à Monneville (60).



**5** Terrains  
achetés

**22,4ha**

de terres  
protégées

**6327**

Arbres  
plantés



**45**

Essences  
différentes

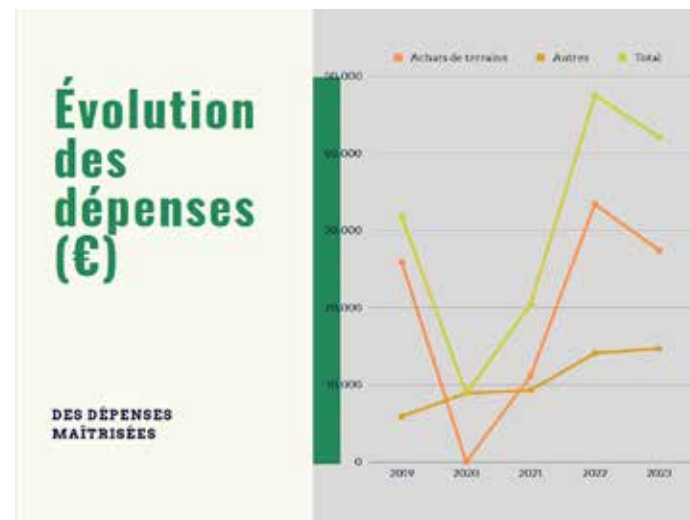
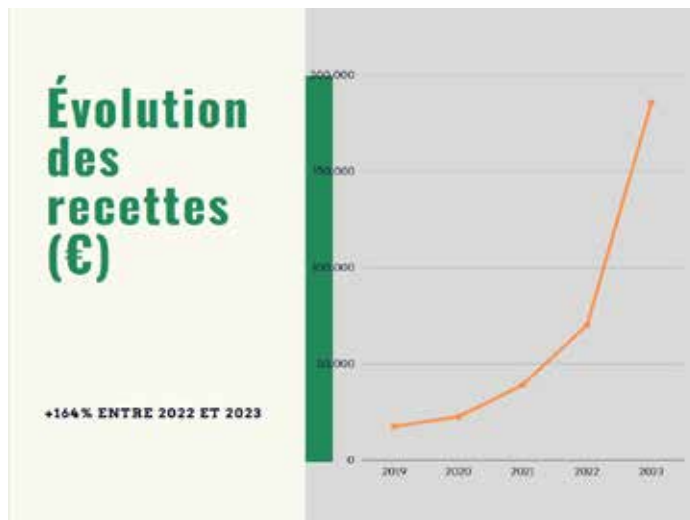
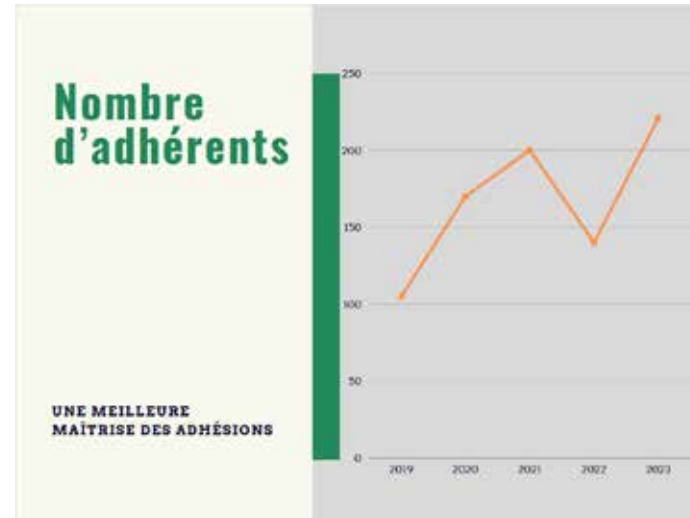
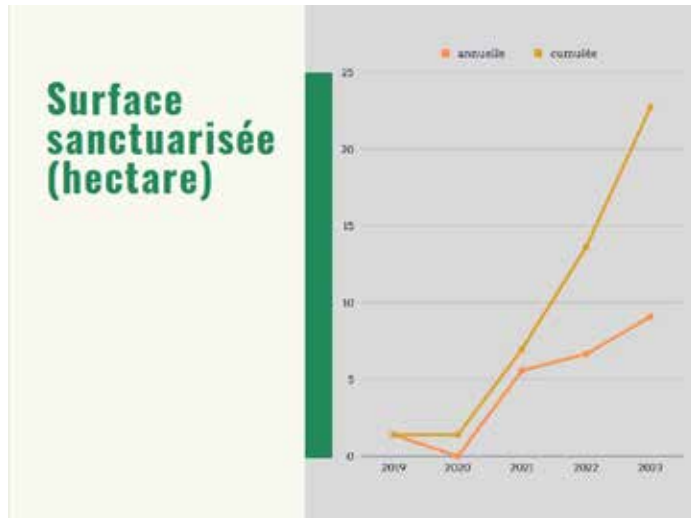
**270**

Planteurs  
volontaires

**17**

Passages  
dans la  
presse

# Quelques graphiques



# Rapport Financier

Les dépenses importantes vont se retrouver principalement dans le bilan avec l'acquisition de deux nouveaux terrains et par les frais générés par les plantations d'arbres. Notons le don en nature de nouveaux plants d'arbres par les pépinières CRÉTÉ.

## ACTIF DU BILAN : Les acquis de l'association.

Immobilisations

### Terrains

	<b>117 150,00 euros</b>
Terrain de Juvignies dans l'Oise acheté en octobre 2019 :	23 000 euros
Terrain de Jaunay-Marigny dans la Vienne acheté le 12 décembre 2021 :	11 150 euros
Terrain de Cléssé dans les Deux-Sèvres acheté en janvier 2022 :	26 000 euros

En 2023 :

Terrain de Château-sur-Epte dans l'Eure acheté en janvier 2023 pour lequel un acompte avait été versé en fin d'année 2022.	33 000 euros
Terrain d'Abzac en Charente Limousine acheté en octobre 2023	24 000 euros

soit un total de 22,4 hectares

### Plants d'arbre – Immobilisations en cours

13 479,45 euros

Aux 4 587 plants d'arbre plantés les années précédentes s'ajoutent les 1 236 plants donnés par les pépinières Crété en mars et en novembre pour un montant valorisé de 2 259,24 euros. Ce sont donc 5 823 plants d'arbre valorisés pour 13 479,45 euros qui apparaissent dans le compte immobilisations en cours. Le nombre d'arbre réel planté est supérieur, suite à des apports volontaires de la part des bénévoles sur différents terrains.

### Agencements Installations

Portail en châtaignier et clôture pour le terrain de Cléssé	970,80 euros
---	--------------



### Trésorerie

Compte courant Crédit Mutuel	75 938,47 euros
Livret A Associations	76 500,00 euros

La banque postale avait une trop grande rigidité de fonctionnement. Nous avons ouvert un compte courant au Crédit Mutuel et un livret A associations. Les dons importants reçus cette année en particulier en fin d'année expliquent cette trésorerie

### PASSIF DU BILAN : Report de résultat et dettes de l'association

<b>Report à nouveau</b>	115 580,80 euros
Report du résultat du bilan 2022 pour 52 487,39 euros s'ajoutant aux résultats précédents.	

<b>Emprunts</b>	- euros
Au 1er janvier 2023, il restait un solde de 5 500 euros à rembourser sur les emprunts effectués pour l'achat du terrain de Château-sur-Epte. Ils ont tous été remboursés en début d'année.	

<b>Charge à payer</b>	- euros
La facture tardive de la MACIF de 5,20 euros concernant 2022 a été payée début 2023.	

### COMPTE D'EXPLOITATION : Dépenses et recettes de l'année 2023.

#### DÉPENSES

<b>Achats</b>	11 547,46 euros
C'est le poste le plus important de dépenses du compte d'exploitation. Protections bioclimatiques et paillages – tuteurs – petits outillages	
<b>Assurance</b>	92,40 euros
Contrat MACIF assurance multirisques -responsabilité civile	





<b>Frais de documentation</b>	123,70 euros
<b>Frais d'enregistrement notaire</b> pour le terrain d'Abzac	3.430,00 euros
<b>Hébergement internet</b>	97,02 euros
<b>Frais de déplacements</b> remboursés sur justificatifs. Déplacements liés aux plantations et entretien des terrains	560,78 euros
<b>Frais de communication</b> SENDINBLUE (Brevé)	250,80 euros
<b>Frais bancaires</b> Frais de tenue de compte et de clôture de la Banque Postale principalement pour 254,90 euros	278,90 euros
<b>Frais de prestations extérieures</b> dont débroussaillage	262,00 euros
<b>Taxes foncières</b> Terrain de Jaynay-Marigny et de Clessé	612,00 euros
Le <b>total des dépenses</b> se monte à	<b>17 255,06 euros</b>

## RECETTES

<b>Subventions</b>	7 454, 00 euros
Département de la VIENNE	2 454,00 euros
FRATERNITE POUR DEMAIN	5 000,00 euros
Dons et collectes	174.943,98 euros



MICROCOSME	68.000,00 euros
DONS PARTICULIERS	52 042,98 euros
- HELLO ASSO	27 012,98 euros
- FRATERNITE POUR DEMAIN	20 000,00 euros
- DONS DIRECTS	5 030,00 euros
D.B.A.	15 000,00 euros
CAP LOISIRS	10 000,00 euros
CAPTAIN CAUSE	8.408,40 euros
BENEVITY (UK LINE GIVING FOUNDATION)	5 225,33 euros
DAL ALU	5 000,00 euros
DONS EN NATURE (ARBRES PEPINIERS CRÉTÉ)	2 259,24 euros
EDITIONS LA SALAMANDRE	1 793,00 euros
LE BONHOMME DE BOIS	1 652,00 euros
FACEBOOK-LILO	1 490,34 euros
RYOKIN KEIKAKU	1 014,84 euros
DONS EN NATURE - LIVRES	971,15 euros
TEKOYA	888,00 euros
HOOL	495,00 euros
REFOREST ACTION	440,40 euros
FONDS DE PARTICIPATION	246,19 euros
HOPIS.CO (STRIPE TECHNOLOGIES)	17,11 euros

**Adhésions** 3 315,00 euros

221 adhérents à 15 euros de cotisation

**Le total des recettes se monte à : 185 712,98 euros**

Le résultat positif de 168.457,92 euros sera à affecter au report à nouveau.



# Bilan Financier 2023

Actif			Passif		
	<b>Immobilisations</b>		110	Report à nouveau	115 580,80 €
210	Terrains	117 150,00 €			
218	Plants d'arbres immobilisations en cours	13 479,45 €	168	Emprunt	- €
2181	Agencement installations grille	970,80 €	47	Charges à payer	- €
	<b>Trésorerie</b>			Résultat	168 457,92 €
512	<b>Crédit Mutuel</b>	75 938,47 €			
512	Crédit Mutuel Livret A	76 500,00 €			
		284 038,72 €			284 038,72 €

# Compte d'exploitation au 31/12/2023

Débit			Crédit		
606	Paillage bioclimatique / petit outillage	11 547,46 €			
616	Assurance	92,40€			
618	Documentation	123,70			
622	Frais d'enregistrement notaire	3 430,00€	740	Subventions	7 454,00
623	Hébergement internet	97,02 €	754	Dons collectes	174 943,98 €
625	Frais de déplacement / réception	560,78 €	756	Adhésions	3 315,00
626	Frais de comunication	250,80 €			
627	Frais bancaires	278,90 €			
628	Frais prestations extérieures	262,00 €			
635	Taxe foncière	612,00€			
	Résultat	52 487,39 €			
		185 712,98			185 712,98

# CONTACTS

**Contact :**

contact@semeursdeforets.org

www : [semeursdeforets.org](http://semeursdeforets.org)

Facebook : [@SemeursDeForets](https://www.facebook.com/SemeursDeForets)

Instagram : [semeurs\\_de\\_forets](https://www.instagram.com/semeurs_de_forets)

LinkedIn : [semeurs-forêts](https://www.linkedin.com/company/semeurs-forêts)

X / Twitter : [SemeursdeForets](https://twitter.com/SemeursdeForets)

